

Faire un don pour le projet de restauration

Écrit par Gaëtan

Mardi, 10 Septembre 2019 08:11 - Mis à jour Mardi, 10 Septembre 2019 08:12

Vous l'avez peut-être constaté,

la souscription en ligne auprès de la Fondation du Patrimoine est désormais clôturée,

Le chantier correspondant à cette souscription, à savoir le remontage du porche gothique, ayant été terminé.

Mais le chantier de restauration continue !

Nous avons toujours besoin de vous pour poursuivre la restauration complète de l'édifice,

comprenant encore la nef, le choeur et la chapelle latérale.

Si vous souhaitez faire un don,

Il vous suffit de le faire parvenir pour le compte des Amis de Saint-Alban,

à la mairie de Saint-Alban 24 rue des fours 01450 SAINT-ALBAN

Faire un don pour le projet de restauration

Écrit par Gaëtan

Mardi, 10 Septembre 2019 08:11 - Mis à jour Mardi, 10 Septembre 2019 08:12

(les chèques seront à l'ordre des Amis de Saint Alban).

L'association des Amis de Saint-Alban est habilitée à délivrer des reçus fiscaux

ouvrant droit à des réductions d'impôt :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de **66%** du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de **75%** du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €).

Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Faire un don pour le projet de restauration

Écrit par Gaëtan

Mardi, 10 Septembre 2019 08:11 - Mis à jour Mardi, 10 Septembre 2019 08:12

- Pour les entreprises, réduction d'impôt de **60%** du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires HT.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

N'hésitez pas à nous informer de votre volonté de bénéficier de ce reçu.

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse amisdesaintalban@outlook.fr

ou bien par téléphone auprès de Gaëtan BERTRAND LUSIGNAN au 06.43.36.36.86.